

UN NOUVEL ESPOIR

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

UNE VILLE PLUS INCLUSIVE ET FÉMINISTE

LES 15 ET 22 MARS 2020 HTTPS://NOUSSOMMES.ORG

NOTRE CONSTAT

Le 21 novembre 2017, la mairie publie l'article suivant : « La ville et la métropole de Montpellier se mobilisent dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La Ville de Montpellier soutient les associations agissant pour les Droits des Femmes. La Ville de Montpellier développe depuis de nombreuses années un partenariat actif avec les associations œuvrant dans le domaine des Droits des Femmes. Des subventions sont attribuées afin de participer à leur fonctionnement et de les soutenir dans la mise en place de projets. » Cependant, quand nous rentrons dans le détail, nous nous apercevons que seulement 1,13% du total des subventions de la mairie (57 500 € sur un total de 5 084 391 €) et 0,25% du total des subventions de la métropole (91 865 € sur un total de 36 366 105 €) sont alloués aux associations pour les droits des femmes.

Pour rappel, la violence faite aux femmes c'est :

- 219 000 femmes victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire dont 19% porteront plainte¹
- 121 femmes tuées par leur partenaire en 2018
- 3 femmes sur 4 victimes de violences répétées et 8 femmes sur 10 qui déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales.
- 94 000 femmes victimes de viols et de tentatives de viols chaque année

En 2019, la situation ne s'est pas améliorée. 149 femmes ont été tuées par leur partenaire. Parmi elles, une vivait sur Montpellier, Céline C. (38 ans), une deuxième sur Pérols, Simone (81 ans) et une troisième sur Pignan, Michèle (sexagénaire).

Parmi les associations en place, le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes) de l'Hérault informe environ un millier de femmes victimes de violences par an. Environ 600 femmes sont accompagnées individuellement sur tout le département dont 200 environ rien que sur Montpellier. La plateforme d'écoute pour l'Hérault (centre Elisabeth Boissonnade de Montpellier, héberge et accompagne les femmes victimes de violence et leurs enfants), relais du 3919, reçoit en moyenne 800 appels par an.

Afin de lutter contre cette violence, la Mairie de Montpellier ainsi que la Métropole proposent deux journées de mobilisation par an : le 8 mars (journée de la femme) et le 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes). A l'occasion de ces journées, la ville et la métropole proposent des actions tout au long de la journée : installées sur le parvis de l'hôtel de ville, nous pouvons apercevoir 12 silhouettes symbolisant les femmes, qui chaque mois, perdent la vie sous les coups de leur conjoint. S'en suivent également des activités de sensibilisation aux violences conjugales pour les agents et agentes de la ville, de la métropole et du CCAS: «

1 Chiffres publiés par le Secrétariat d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Repérer pour agir ». Le but : porter à la connaissance des professionnels les informations essentielles à donner aux victimes et aux personnes susceptibles de les aider. Pour les former : les intervenantes du CHRS Boissonnade ainsi que l'association Via Voltaire qui offre un suivi psychosocial aux victimes et aux auteurs de violence. Une minute de silence est ensuite réalisée en hommage aux femmes décédées en 2019 en présence de Philippe SAUREL, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, de Caroline NAVARRE, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée aux Droits des Femmes et de Annie YAGUE, Adjointe au Maire de Montpellier et Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la Cohésion sociale, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale. Cette minute de silence est suivie d'une prise de parole. Enfin tout au long de l'après-midi, les passants et passantes peuvent consulter les différents stands de sensibilisation et d'information installés dans l'Hôtel de ville et animés par les associations de défense des droits des femmes.

Ces deux journées de sensibilisation par an et le maigre budget alloué aux associations de défense des droits des femmes sont-elles suffisantes pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes, les discriminations sexistes et pour l'égalité femme/homme ?

NOTRE PROJET

Le projet de Nous Sommes est de prendre soin de tous les habitants et les habitantes, particulièrement les catégories les plus fragiles, les moins représentées ou victimes de systèmes de domination dont les femmes font partie (avec 50% de la population). Les femmes sont quotidiennement victimes du patriarcat et des violences sexistes et sexuelles.

La thématique de l'égalité femmes-hommes, axe primordial chez Nous Sommes, est traitée de façon à couvrir l'ensemble du programme. De cette façon, Nous Sommes s'engage à intégrer cette thématique de façon transversale dans les différentes politiques municipales sectorielles. Les objectifs principaux sont d'améliorer la prévention des violences, éduquer et lutter contre les stéréotypes de genre, et mieux prendre en charge les victimes. Notre volonté est de faire de Montpellier une ville plus inclusive à tous les niveaux. Différents leviers sont donc à actionner et ce combat est à mener à plusieurs échelles dans les multiples thématiques du programme.

L'inclusivité est un des maître mot de notre organisation interne. Nos pratiques, permettant la féminisation de la politique, nous démarque aujourd'hui des partis politiques traditionnels. Premièrement, la prise de décision est remise entre les mains des personnes concernées. Ce fonctionnement permet de limiter le pouvoir de groupes, généralement des hommes, habitués à accaparer la prise de décision sous prétexte d'expertise ou compétence professionnelle. Ensuite, au delà d'une parité homme-femme, une attention particulière est portée sur les échanges au sein des processus délibératifs. Des méthodes d'animations participatives ont été déployées pour permettre aux femmes de pouvoir s'exprimer plus facilement et de façon égalitaire face aux opinions des hommes. En effet, ceux-ci ont tendance à avoir plus de poids du fait des préjugés de ceux ou celles qui les écoutent. Ces rapports de force conscients ou inconscients sont donc amenuisés par des animations participatives qui permettent de passer par d'autres vecteurs d'expression que celui de la prise de parole en public. Enfin, intégrer de façon proactive la parentalité au sein de la politique, par la mise à disposition d'un espace enfant ou par le choix des horaires et lieux de participation. facilite la participation des femmes.

« Une des trois dimensions du municipalisme que nous considérons comme fondamental est la féminisation de la politique qui consiste à remettre en question les modèles patriarcaux d'organisation et de pouvoir afin d'inscrire le travail de care (cuidados en espagnol, prendre soin de) au centre de l'agenda politique et des formes d'organisation. »

Guide du municipalisme, pour une ville citoyenne, apaisée, ouverte.

LE DÉTAIL DE NOS MESURES

Lutter contre les stéréotypes de genre limitants pour les femmes : une bataille culturelle

Former les élu·e·s et le personnel municipal sur l'égalité femmeshommes, les droits des femmes et les violences sexistes

Objectifs

- Savoir identifier ce type de violence, inhérente à la société patriarcale dans laquelle nous vivons, et reconnaître tous les actes et manifestations de machisme ordinaire pour pouvoir le combattre
- Intégrer l'objectif de l'égalité femmes-hommes de façon transversale dans les différentes politiques municipales, en commençant par former les personnes en charge de leur mise en œuvre.

Les violences faites aux femmes peuvent être exercées dans tous les domaines de la vie : travail, couple, famille, école, rue, milieu hospitalier, transports. Elles prennent la forme de violences physiques, psychologiques, économiques, administratives, verbales, et peuvent être exercées ponctuellement ou sur des périodes très longues. Travailler sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes relève de la conduite d'un changement sur le long terme qui va impacter les représentations, les stéréotypes de genre et les pratiques professionnelles. Ce changement tant pour les individus que pour les organisations nécessite de développer une stratégie avec plusieurs leviers dont la formation constitue un outil essentiel.

Former l'ensemble du personnel municipal de l'école à l'égalité

Objectifs:

- Lutter contre les stéréotypes dès la petite enfance
- Modifier les relations de pouvoir, les abus et les limitations de chaque genre

Cette formation est nécessaire d'abord pour donner l'opportunité aux agents et agentes de l'école (ATSEM, périscolaire...) de réfléchir sur les stéréotypes qui existent encore et pour mettre en place des mécanismes et des stratégies pour les éviter. À la naissance, les enfants sont complètement libres de préjugés. Les stéréotypes se mettent souvent en place dans le cadre familial et scolaire. Les personnes en contact avec les enfants en bas âge doivent être formées pour ne pas les reproduire.

Actions particulières :

- Formation autour de la prise de parole : plus de prises de parole féminine et plus d'écoute masculine.
- Sensibilisation dès l'enfance aux études non stéréotypées pour une ascension sociale des femmes.

Projet éducatif autour de la coéducation :

Définition de coéducation: « La mixité est l'action éducative basée sur la reconnaissance des potentialités et des individualités de tous les élèves, quel que soit leur sexe, renforçant ainsi la véritable égalité des chances. L'égalité des sexes fait référence à la nécessité de corriger la discrimination et d'évaluer les différences enrichissantes des deux sexes. La coéducation offre aux élèves, aux enseignants et à l'ensemble de la communauté éducative des stratégies qui peuvent modifier les relations de pouvoir, les abus et les limitations stéréotypées pour chaque genre, devenant ainsi de véritables agents de transformation. Une bonne action mixte éducative au niveau du centre, de la classe et de l'environnement est essentielle pour prévenir la violence sexiste et favorable aux LGBTQI+, pour réduire les comportements à risque et pour faciliter la détection prématurée des relations abusives. »

Des crèches et écoles non genrées

- Aménager les espaces, et particulièrement les cours de récréation, pour favoriser la mixité et éviter que les garçons utilisent l'espace central et que les filles soient reléguées à la périphérie.
- Former le personnel d'animation des récréations et du périscolaire pour favoriser la mixité et l'égalité filles-garçons.

Mettre à disposition du matériel éducatif contre les stéréotypes de genre et pour l'égalité femmes-hommes via le réseau des médiathèques

Faire acheter aux médiathèques des livres et autres supports sur le genre :dessins animés, films, jeux, mallettes pédagogiques...

Il peut s'agir de livres non stéréotypés ou tout support éducatif pour l'égalité femmeshommes pour enfants et adultes, à destination des parents, enfants et professionnels de l'éducation.

Pour une meilleure représentation du genre féminin dans les manifestations universitaires, culturelles et artistiques

Objectifs

- Plus de représentation féminine dans tous les événements artistiques et culturels organisés dans le cadre des infrastructures municipales et métropolitaines (Agora des Savoirs, médiathèques, musées, festivals...).
- Collaborer avec des associations culturelles qui organisent des actions pour l'égalité.
- · Soutenir les projets des femmes artistes.
- Acheter des tableaux d'artistes peintres femmes pour les musées municipaux.

Le constat : Combien de noms de rues à Montpellier sont des noms des femmes ? Combien de tableaux d'artistes femmes y a-t-il au Musée Fabre ? Lors des conférences organisées dans les diverses institutions culturelles de la ville et de la Métropole, quelle est la proportion d'intervenantes.

- La mairie de Montpellier soutiendra les actions qui sont organisées par des associations culturelles pour mettre en valeur des artistes femmes (par exemple la journée du « Matrimoine » qui se fait depuis deux ou trois ans à l'initiative de Mouvement H/F LR le même jour que la journée du patrimoine, ou le projet Magdalena qui soutient des projets des artistes femmes qui a eu lieu à Montpellier en octobre 2019).
- Il faut également que la mairie ait une charte écrite sur la nécessaire parité dans les personnes intervenant dans les conférences (exemple « l'Agora de savoirs »). Pour cela il y a des outils comme un catalogue de femmes expertes de la région qui a été publié par un groupe de femmes journalistes de la maison de la presse de Montpellier.

Mettre en place un plan de prévention pour une ville libre de sexisme et de violences machistes

Des campagnes de prévention contre les attitudes sexistes, le harcèlement sexuel et autres comportements discriminatoires

- Faire des campagnes d'affichage pour la prévention des violences, dans les lieux publics (piscines, stades, salles de sports, maisons pour tous, etc.) et dans les transports.
- En période de fêtes, mettre en place des stands d'information dans l'espace public à l'intérieur des zones de fêtes, avec de la documentation sur tout ce qui est considéré comme sexisme et violence sexiste et un protocole pour mener une action coordonnée en cas d'agression.
- Distribution d'un livret dans les boîtes aux lettres qui précisera la procédure à suivre en cas de danger dans la sphère privée.
- Sensibiliser la population sur le fait que nous sommes toutes et tous responsables! Nous devons être attentives et attentifs aux voisines, aux collègues... Sensibiliser la population à savoir alerter en cas de doute de violences conjugales.

Féminiser la mobilité et diminuer l'insécurité dans les transports

Féminisation de la mobilité

Les politiques d'urbanisme et de transport ne sont pas sans impact sur la question de genre. Nos villes et villages ont été conçus dans une optique de participation au marché du travail, sans prendre en considération (ou très peu) le travail reproductif ou travail du care. Cette tendance est évidente dans les systèmes de transport du monde entier, dont la conception répond moins aux attentes de ceux qui multiplient les petits trajets - comme c'est souvent le cas des aidants et des travailleurs à temps partiel (souvent des femmes) - que ceux (généralement des hommes) qui vont et reviennent

du travail, empruntant les transports deux fois par jour sur de longues distances. Les infrastructures de transport sont souvent inaccessibles aux personnes à mobilité réduite ou voyageant avec des personnes à charge, et les femmes sont particulièrement exposées au harcèlement sexuel ou à la violence lorsqu'elles marchent dans les espaces publics, lorsqu'elles sont à vélo ou qu'elles utilisent les transport en commun. Une politique de féminisation de la mobilité implique de remettre en causes la priorité encore donnée à la voiture en ville, d'accorder la même importance aux besoins de transport des personnes chargées du travail reproductif et de garantir que les déplacements courts, à pied ou en transports en commun, soient confortables, accessibles, abordables et sûrs.

L'arrêt à la demande

Nous étudierons avec la TAM la possibilité de mettre en place un dispositif « Arrêt à la demande » pour que l'arrêt des bus puisse être demandé à leur convenance le soir, au plus près du lieu de destination. Ce dispositif est actuellement expérimenté dans de nombreuses villes, dont Paris, Lyon et Strasbourg.

Des agents de sécurité et de médiation dans les transports pour diminuer le sentiment d'insécurité

Ils seront déployés en particulier le soir et sur les lignes de tramway, y compris aux stations, et porteront une attention particulière à la tranquillité des femmes, plus sujettes aux agressions et au harcèlement.

Améliorer la prise en charge des violences faites aux femmes

Former les agents et agentes de la police municipale sur les violences envers les femmes et la communauté LGBTQI+

Objectifs

Venir en aide rapidement aux victimes de violences ou d'agressions envers les femmes et les personnes LGBTQI+ en formant les agents et agentes de la police municipale à :

- savoir identifier ce type d'agressions pour pouvoir agir vite ;
- accueillir avec bienveillance et permettre aux victimes de trouver une oreille attentive sans les culpabiliser;
- présence dans les locaux de la Police Municipale d'un Officier de Police Judiciaire (OPJ) pour recevoir les femmes victimes de violences, et plus largement pour faciliter la coordination entre services. Un intervenant social spécialisé dans les violences intra-familiales pourra également être présent pour soutenir et orienter les victimes.

Au cours de sa vie, 1 femme sur 26 est violée, 1 sur 7 est agressée sexuellement et seulement 10 % des femmes victimes de viol portent plainte. Par ailleurs, seuls 3 % des viols débouchent sur un procès en cour d'assises. En 2018, il y a eu une agression homophobe par jour.

La police municipale doit être une police de proximité consciente de la réalité de ces

types d'agressions et de violences. Elle se doit de protéger les victimes, les accueillir, les écouter et les aider à faire les démarches nécessaires pour porter plainte et pour qu'elles et ils aient accès à des centres d'aide et de soutien psychologique.

Mettre en réseau tous les services concernés par les violences faites aux femmes

Un travail de proximité peut être conjointement mené sous forme de réseau rassemblant les structures de santé (médecins, hôpitaux, maisons médicales...), les services de police (et gendarmerie, Police Secours, 3919), de prévention et les centres d'accueil. Ce réseau permet d'établir un suivi dès la première violence (des conjoints menaçants). Il peut fonctionner avec les communes limitrophes pour optimiser l'ensemble des moyens, dont les capacités d'accueil des femmes victimes.

Hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence

Créer un lieu où les femmes victimes de violence peuvent se rendre sans RDV et être accompagnées par une équipe interdisciplinaires de professionnelles.

Soutenir les associations qui aident les personnes en situation de prostitution à en sortir

Ces associations accueillent des femmes, des hommes, des personnes transidentitaires, en danger ayant été ou étant en situation de prostitution. Elles proposent un accompagnement vers la sortie de la prostitution (à leur rythme et selon la demande, dans une perspective d'insertion socio-professionnelle, propose des hébergements d'urgence ou d'insertion, des ateliers d'adaptation à la vie active...). Elles conçoivent et animent également des formations et conduisent des actions de prévention notamment auprès des jeunes.

Construire un cadre de vie plus accueillant pour le féminin

Inclure la perspective de genre dans l'organisation de l'espace public

Organiser l'espace public de façon plus inclusive et plus sécurisante pour les femmes Contrairement aux urbanistes professionnels, majoritairement des hommes, qui considèrent que les villes et villages sont conçus pour des êtres humains « neutres », l'urbanisme féministe perçoit la femme comme une source de connaissance unique sur la ville. Cette approche vise à fournir aux femmes des espaces et des outils de réflexion sur la manière dont l'environnement urbain est transformé et se transforme en fonction de la vie quotidienne, et sur la façon dont elles peuvent influencer le visage de la ville; de l'introduction des critères de genre dans la planification urbaine à la promotion de la participation des femmes à la conception de l'espace public.

Instaurer des audits concernant la sécurité des femmes basés sur leur expérience de la ville

L'initiative d'instaurer des audits concernant la sécurité des femmes, mise en place à la fin des années 1980 par le comité d'action du Grand Toronto (Canada) contre la

violence envers les femmes et les enfants, s'inscrit dans cette ligne. Les audits étaient élaborés par le biais de marches exploratoires à travers la ville pour identifier les endroits où les femmes se sentaient en danger, ainsi que les lieux où elles avaient été victimes de harcèlement ou d'agression. Cette démarche repose sur la conviction que les femmes sont expertes au sujet de leur propre sécurité et que les autorités locales doivent collaborer avec ces dernières pour susciter le changement. (source: Guide du Municipalisme).

Aires de jeux pour enfants non genrées

Redonner de la place à la parentalité dans l'espace public.

Malgré l'arrivée généralisée des femmes dans le monde du travail, les sphères de la parentalité et du travail domestique sont encore majoritairement prises en charge par les femmes. Par conséquent, la quasi invisibilisation de la parentalité dans l'espace public est source d'inégalités pour les femmes. Cela complique leur accès à la vie démocratique, vie sociale, culture, loisirs etc. Une ville inclusive peut faciliter le passage des parents, et particulièrement des femmes, de l'espace domestique à l'espace public de plusieurs façons :

- inclure des espaces enfants dans les lieux de cultures, de loisirs, de consommation et de démocratie ;
- créer des marchés alimentaires en fin de journée : des lieux conviviaux et familiaux qui permettent de conjuguer plus facilement vie professionnelle, travail domestique (courses et repas) et vie sociale pour tous les membres de la famille.

Donner une meilleure visibilité aux femmes dans l'espace public : noms de rues, monuments, statues, noms des arrêts de tram de la ligne 5...

Interdire les publicités sexistes dans l'espace public et mener des campagnes de sensibilisation à la place des publicités. Des campagnes, par exemple, contre le harcèlement dans la rue, dans les transports et également le cyberharcèlement.

Étudier la possibilité de faciliter l'implantation d'une maison de naissance à Montpellier, en couplant ce projet à celui de la création d'une maison de santé pluri-professionnelles. Les « maisons de naissance » sont des structures autonomes qui, sous la responsabilité exclusive de sages-femmes, accueillent les femmes enceintes dans une approche personnalisée du suivi de grossesse jusqu'à leur accouchement, dès lors que celles-ci sont désireuses d'avoir un accouchement physiologique, moins médicalisée et qu'elles ne présentent aucun facteur de risque connu.

Recréer de l'entraide pour les femmes enceintes et parents isolés via l'habitat participatif

L'habitat participatif intergénérationnel

Rendre la densification acceptable en co-construisant les projets de densification alternatifs (type habitat participatif) avec les comités de quartiers et les collectifs de

riverains. Dans le cadre du développement de l'habitat participatif, l'accueil des femmes responsables de familles monoparentales sera favorisé, au même titre que les personnes âgées. Ces projets intergénérationnels basés sur l'entraide permettent de mieux prendre en charge les besoins spécifiques de ces deux types de public: sécurité, échange de services, garde d'enfant ponctuelle, lutte contre l'isolement...

Les colocations solidaires de femmes

De plus, les colocations solidaires pour mères enceintes isolées seront créées, sur le modèle des colocations de l'association Marthe et Marie, notamment grâce à la mise à disposition de locaux. Ces colocations permettent aux femmes enceintes dont les conditions de vie matérielles sont difficiles d'accéder à un logement avec loyer modéré, et d'être accompagnées par des professionnel·le·s du secteur médico-social et de l'insertion professionnelle.

Un meilleur accès aux modes de garde, particulièrement pour les familles monoparentales

Dans le cadre de l'augmentation de l'offre de places en crèche, une attention particulière sera portée au mode de garde ponctuelle, pour favoriser l'insertion professionnelle et la santé des femmes (démarches administratives, RDV médicaux, prévention du burn out maternel etc).

Égalité d'accès aux droits sexuels et reproductifs et lutte contre la précarité menstruelle

La Mairie doit s'assurer que toutes les montpelliéraines ont accès à leurs droits sexuels et reproductifs (accès aux services sanitaires tels que l'IVG, accès légal et gratuit à la contraception). Elles soutiendra les structures qui facilitent l'accès aux produits de protection d'hygiène pour les femmes SDF, les étudiantes ou femmes en situation de précarité.

Se donner les moyens de l'égalité femmes-hommes

Créer une commission « Féminismes, perspective de genre et droits de femmes » à la mairie de Montpellier

Le conseil municipal doit disposer d'un département spécifique de l'intégration de la dimension de genre, dont l'objectif principal sera de veiller à ce que l'égalité des sexes soit un objectif central du conseil municipal, à la fois dans les services municipaux et dans les quartiers, dans toutes les actions et politiques municipales, dans tous les domaines de la société (culture, économie, sport, santé, travail, participation, relations internationales, etc.).

Créer un Observatoire des violences faites aux femmes

Créer en collaboration avec le département un observatoire des violences faites aux femmes, car ce qui ne se compte pas ne se voit pas. Il est urgent qu'une surveillance statistique soit faite comme c'est le cas avec d'autres phénomènes sociaux.

Créer une Maison pour l'égalité

L'objectif est de créer un centre de ressources et des espaces de travail pour les différentes associations afin faciliter la collaboration et la coordination des divers collectifs et associations qui travaillent pour l'égalité, ce qui permettrait un travail en réseaux et un renforcement du mouvement féministe montpelliérain.

S'appuyer sur le dynamisme des professionnels des secteurs public et associatif en leur donnant plus de moyens

Revaloriser les subventions aux associations luttant pour les droits des femmes, aux activités majoritairement pratiquées par des femmes (souvent moins subventionnées) et aux refuges pour femmes victimes de violence et personnes LGTBQI+ en situation de crise.

En bref, notre volonté pour la ville

Montpellier, première ville éco-féministe*.

* Selon la thèse essentielle de l'éco-féminisme, les femmes comme la nature sont victimes de la domination masculine. Ainsi, aucune révolution écologique ne saurait faire l'économie d'une révolution féministe qui, elle seule, peut apporter un remède au système de domination des hommes sur la nature et les femmes.

